

## Avis de Soutenance

Monsieur Godfroy- Luther GONDJE- DJANAYANG

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*Les violations de la Constitution Centrafricaine depuis 1958 valent-elles Coups d'Etat ?*

dirigés par Madame Danielle CABANIS

Soutenance prévue le **vendredi 11 décembre 2020 à 10h30**

Lieu : Open space Manufacture des tabacs

### Composition du jury proposé

Mme Danielle CABANIS	Université Toulouse 1 Capitole	Directrice de thèse
M. Babacar GUEYE	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar	Rapporteur
M. Abdelhak AZZOUZI	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès- (Royaume Du Maroc)	Rapporteur
Mme Christine MENGES-LE PAPE	Université Toulouse 1 Capitole	Examinatrice

**Mots-clés :** Violations, Constitution, Centrafricaine, Coup d' Etat, Autocratie, Démocratie

### Résumé :

La République Centrafricaine, ancienne colonie Française, située au centre de l'Afrique se confronte de manière récurrente depuis 1958 aux phénomènes de coups d'État et de regain constitutionnel caractérisant le fonctionnement de ses institutions. Ravagée par des multiples crises militaro-politiques et institutionnelles comme la plupart des États Africains, le mode de dévolution du pouvoir politique dans ce pays s'exerce par la démonstration des armes. En règle générale, les coups d'État semblent triompher sur l'expression de la volonté générale. La démocratie participative qui est un élément permettant au peuple de participer à la prise de décision ne représente qu'une doctrine inopérante. Malgré le vent de la démocratisation qui a soufflé en Afrique dans les années 1990, permettant aux institutions africaines d'accéder aux pluralismes politiques, force est de constater que la République centrafricaine continue de basculer depuis 1958 dans une crise institutionnelle. L'inexpérience démocratique, les coups d'État et la confiscation du pouvoir public, la mauvaise gouvernance, l'absence de l'État de droit, puis l'existence des régimes totalitaires sont les maux désacralisant le système institutionnel de ce pays. Toutefois, le mimétisme constitutionnel et les conséquences de la colonisation ont aussi impacté sur le processus de la démocratie en Afrique. Il serait évident que la crise de l'inexistence de l'État de droit en République centrafricaine symbolisera le noyau dans cet emballage juridique et politique, ce qui laisse entrevoir que l'inapplicabilité des textes constitutionnels marquée par la culture des coups d'État va servir à établir la répercussion de ce galvaudage constitutionnel.